

## Le comité de vigilance, kezako?

Le comité de vigilance est une association d'usagers du système de santé affiliée à la coordination nationale des hôpitaux de proximité (agrée par le Ministère de la santé)

Nous défendons le droit à la santé pour toutes et tous : **la santé ne doit pas être une marchandise !**

Nous sommes attachés au maintien et au développement des activités de l'hôpital public de Brioude et à la résorption du manque de médecins de ville (généralistes et spécialistes) sur le bassin de santé de Brioude.

Nous informons régulièrement la population et nous impulsions des initiatives afin que les habitant(e)s du bassin de santé de Brioude ne soient pas considérés comme des citoyens de seconde zone.

### Le saviez-vous?

*De nouveaux internes sont arrivés à l'hôpital public de Brioude ; ils complètent les équipes du personnel soignant*

*Une radiologue supplémentaire est présente au centre hospitalier de Brioude les mardis, mercredis et vendredis.*

*Il est possible de passer des scanners à l'hôpital public de Brioude et à l'automne 2023 une IRM devrait être opérationnelle dans les locaux du service radiologie.*

### Le saviez-vous aussi ?

Une nouvelle docteure assure des consultations de médecine générale sur Brioude.  
Un de ses confrères partira prochainement en retraite.

## Exercice de calcul élémentaire:

Combien font 14 - 9?

14 c'est le nombre de médecins généralistes qu'il faudrait sur Brioude

9 c'est le chiffre de médecins en activité actuellement sur Brioude.

**Il en manque donc toujours 5.**



## Résolution de problème :

La pénurie de médecins n'est pas spécifique au bassin de santé de Brioude.

C'est un problème national lié au "numerus clausus" qui a limité le nombre d'étudiants admis en fac de médecine et au principe de la "libre installation" qui a favorisé l'implantation des médecins libéraux dans les grosses agglomérations et villes touristiques aux dépens des zones rurales.

La coordination nationale des hôpitaux de proximité préconise d'augmenter de façon significative le nombre d'étudiants en médecine et de mettre en place une régulation de l'installation.

La liberté d'installation doit s'arrêter là où commence l'intérêt général !

## Une solution : les centres de santé

La création de centres de santé pluridisciplinaires peut permettre un exercice de la médecine répondant aux souhaits notamment des jeunes professionnels : salariat, travail en équipe et constituer le premier maillon de la chaîne du soin et de la prévention.

Plusieurs collectivités territoriales ont mis en place des centres de santé publics avec des médecins salariés.

Le département de la Saône et Loire a été un des premiers à expérimenter cette solution et elle a porté ses fruits: plus d'une soixantaine de médecins généralistes sont salariés dans le centre de santé.

D'autres départements ont suivi dont le Puy de Dôme.

La présidente du conseil départemental de Haute-Loire envisage d'adhérer au groupement d'intérêt public "Ma Région, ma Santé" dont le but est la création de centres de santé et la salarisation de médecins.

Le comité de vigilance a demandé à la rencontrer afin d'avoir un échange sur ce thème.

Des Communautés de communes ont aussi mis en place des centres de santé.

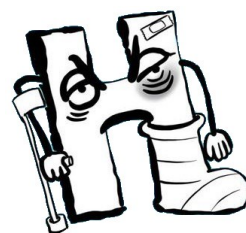
Sur le Brivadois une ligne budgétaire a été votée par tous les élus de la Communauté de communes afin de salarier 2 médecins et une assistante.

## Urgence sur les urgences :

La situation nationale dans les services d'urgence des hôpitaux est mauvaise à cause du manque de personnel soignant et de lits pour accueillir les patients devant être hospitalisés, toutes choses imputables aux politiques menées par les gouvernements successifs.

L'hôpital de Brioude constitue une exception: il dispose d'effectifs suffisants et compétents et l'accueil direct des patients peut être effectué sans trop de temps d'attente.

Mais ailleurs, la situation est très tendue



### Un recours contestable :

Le recours au 15 montre ses limites :

Dans la nuit du 3 au 4 novembre, il a été impossible de joindre le 15 au CHU de Nice.

Les urgentistes de Dordogne soulignent les possibles "pertes de chance" induites par ce nouveau mode de fonctionnement: l'afflux d'appels engorge le 15 et des urgences absolues ne peuvent être traitées tout de suite alors que c'était le cas auparavant.

### Vous avez demandé le 15 ?... Ne quittez pas!

Pour le Ministère de la Santé, le problème vient du fait que les patients vont "trop facilement" aux urgences. La solution miracle consiste à exiger des usagers qu'ils téléphonent en préalable au 15 et que le régulateur du SAMU fasse un tri sans avoir vu les malades.

Ne nous laissons pas abuser par ce discours qui vise à montrer du doigt les patients et masque les responsabilités des pouvoirs publics : si des gens vont aux urgences, c'est souvent parce qu'il n'y a pas de médecin de ville pour prendre en charge leur problème.

### Le saviez-vous également?

*Une "maison médicale de garde" est installée dans l'enceinte de l'hôpital public de Brioude à proximité du service des urgences (accès par l'impasse du docteur Cour)*

*Des médecins généralistes y assurent des gardes les samedis et dimanches de 8H à 20H.*

### Un recours pertinent :

6 associations dont la coordination nationale des hôpitaux de proximité viennent de déposer un recours devant le Tribunal Administratif de Paris pour carence fautive de l'État. Elles demandent que soient prises des décisions réglementaires en urgence afin de définir des ratios "patients par soignant" et de renforcer significativement le nombre de professionnels de santé participant aux soins

### A votre écoute :



N'hésitez pas à nous signaler tout problème relatif à la prise en charge de problèmes de santé.

Vous avez eu ou vous avez encore des difficultés pour avoir un médecin traitant ?

En cas d'hospitalisation, vous ou l'un de vos proches avez été dirigé sans votre consentement vers le CHER du Puy ou le CHU de Saint-Etienne ?

Contactez-nous par courrier : Comité de vigilance  
Mairie de Brioude 2 place Lafayette 43100 Brioude

### A vos agendas:

La prochaine assemblée générale du comité de vigilance se tiendra **lundi 12 décembre** à 18H salle Allier maison de l'instruction place du Postel Brioude

*Vous êtes intéressé(e) par nos activités et vous souhaitez adhérer à notre association ou renouveler votre adhésion. Remplissez le bulletin ci-joint et envoyez nous le, accompagné d'un chèque de 5 euros à l'ordre du "Comité de vigilance de l'hôpital public de Brioude"*

*Vous pouvez aussi le déposer dans une enveloppe au service accueil de la mairie.*

### BULLETIN D'ADHÉSION AU COMITÉ DE VIGILANCE DE L'HÔPITAL PUBLIC DE BRIOUDE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

Retrouvez-nous sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/defensehopitalbrioude/>